

L'Echo ruchelais

HORAIRES MAIRIE

lundi, mardi, jeudi de 8h -16h45

vendredi 8h -12h

mairie.de.ruch@orange.fr

05 57 40 54 36



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

LA CONVENTION D'AMENAGEMENT
DE BOURG

LES ABAT-SONS

L'ADRESSAGE

LE CIMETIERE

LA VIE DE L'ECOLE

LES ASSOCIATIONS

PORTRAITS D'ELUS

L'ORIGINE DES LIEUX-DITS

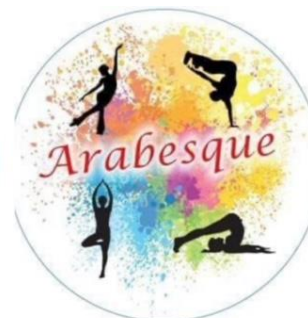
LA CHARTE DES AINES

LA FIBRE OPTIQUE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

INFOS EN BREF...

En cette fin d'année, mettons à l'honneur nos associations. Elles le méritent bien !



*Le conseil municipal et les employés municipaux
vous souhaitent de passer un Joyeux Noël
et de très bonnes fêtes de fin d'année.*

LE MOT DU MAIRE

Chers Ruchelaises, Chers Ruchelais,

La fin de l'année est déjà là et l'année nouvelle s'annonce.

2022 qui s'achève ne sera pas à marquer d'une pierre blanche tant elle aura été néfaste pour notre quotidien : guerre en Ukraine perturbant gravement l'économie Européenne que l'on n'imaginait pas aussi fragile (augmentation sans précédent du prix de l'énergie, raréfaction de certaines denrées alimentaires et de matières premières, taux de l'inflation à un niveau que nous ne n'avions pas connu depuis près de 40 ans, bouleversement climatique etc ...) rien ne fonctionne plus comme avant et nous nous sentons désarmés face à cette situation.

Notre Commune, dont les finances étaient déjà fragiles en raison des participations de l'Etat stagnantes depuis plusieurs années et des réformes de la fiscalité locale en défaveur des petites Communes, devra faire face à ses engagements avec prudence. Nous ne renonçons pas à l'aménagement du bourg, à l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, à l'adressage, au maintien d'une dynamique associative déjà remarquable, à l'accompagnement de la scolarité de nos enfants, enfin à tout ce qu'une Commune peut faire pour le bien-être de ses concitoyens. Cependant nous devons être, plus que jamais, vigilants dans notre gestion. C'est un exercice difficile auquel nous nous attachons avec force, avec mes collègues Adjoints et Conseillers Municipaux.

Ne baissons pas les bras et ayons confiance en l'avenir.

Chers concitoyens, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous dès le 14 janvier 2023 à 19 heures pour les traditionnels vœux de bonne année de la municipalité à la Salle Polyvalente.



Un moment d'amitié et de convivialité à ne pas manquer

Bien Cordialement

Raymond Viandon

LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG



L'étude menée par le Cabinet Jean-Noël Tournier se poursuit. Nous avons fixé des priorités, notamment sur la sécurisation des entrées ouest (Ecole - Stade) et nord (La Croix-Gléziat) du bourg de Ruch. En effet la municipalité a voulu mettre l'accent sur la sécurité des usagers aux endroits les plus sensibles. Des trottoirs seront aménagés afin que les piétons ne soient plus obligés d'emprunter la route et des places de parking seront matérialisées pour que les véhicules ne stationnent plus sur les trottoirs.

Le stationnement permettra de créer des « chicanes » qui obligeront parfois à une circulation alternée génératrice de ralentissement des véhicules. Certaines priorités seront inversées sur les axes principaux au profit des axes secondaires. Par ailleurs la rue Théo Turrier (de la rue du 11 novembre à la rue Roger Mapa) sera requalifiée en privilégiant, là aussi, la sécurité des piétons.

Une réunion de présentation et d'information sera organisée prochainement afin de présenter aux Ruchelaises et Ruchelais les éléments du projet et répondre à toutes les interrogations.

AVANT.

APRÈS



IRENE ET ETIENNE DESORMAIS PROTEGES DES INTEMPERIES

LES ABAT-SONS

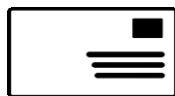
Le Conseil municipal avait inscrit au budget 2022 la pose d'abat-sons sur les ouvertures de la chambre des cloches et du clocher.

En septembre, des travaux ont été réalisés par l'Entreprise ACH.

La chambre des cloches de l'église St Etienne est désormais protégée par ces abat-sons en bois qui valorisent la sonorité des cloches (*Irène pour la petite et Etienne pour la grande*) et protègent efficacement la chambre et les mécanismes de celles-ci.

Les travaux ont coûté 6 412 €

L'ADRESSAGE



Ce dossier progresse après les 2 demies journées ouvertes aux habitants de RUCH concernant cette démarche.

A cet effet, nous avons pris en compte les diverses remarques de chacun pour établir ce projet conformément à ces dernières.

Aussi, les points d'adresses ont été repérés, les voies sont nommées et le Conseil Municipal a délibéré sur ce dossier.

Il nous reste à caler avec les représentants de la Poste, le moment de la publication au fichier national des adresses.

Cette démarche se traduira par l'envoi à chaque foyer fiscal d'un certificat d'adressage, nécessaire à la mise à jour auprès des divers services.

Par ailleurs, il s'agira de faire le bon choix relatif aux accessoires, numéro et plaques de voies, en termes de qualité et de couleur.

La Poste, dans le cadre de sa mission, nous indiquera le bon endroit pour implanter les dispositifs, ainsi que leur nombre.

Ayant projeté ce dessein, en début de mandature, nous avons été confortés par l'obligation d'appliquer la loi. *Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article*

169 de la loi 3DS promulguée le 21 février 2022. Pour rappel, ce qu'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numérotier toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune. Si des précisions supplémentaires devraient être communiquées via un décret d'application prochainement publié, voici déjà ce que les communes doivent savoir (et préparer) dans le cadre de cette nouvelle obligation.

L'article 169 de la loi 3DS dispose de ce qui suit : « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. » Les données ainsi récoltées doivent ensuite être mises à disposition par les communes de manière à faciliter leur réutilisation par l'Etat et les différents acteurs qui en auront besoin (La Poste, l'INSEE, les opérateurs téléphoniques, etc.). Cette obligation concerne donc aujourd'hui toutes les communes, dont les communes de moins de 2 000 habitants.

Pour ce faire, les communes de moins de 2 000 habitants doivent créer ce qu'on appelle une BAL, à savoir une « **base d'adresses locale** » qui répertorie tous les noms de voies et numéros de constructions présents dans le territoire. Pour information, la création d'une telle BAL faisait déjà partie d'une étape nécessaire pour les communes qui ont eu recours au déploiement de la fibre (car il était nécessaire de disposer d'une base d'adresses fiable).

Donc 2023 verra se mettre en place ce dit adressage.

LE CIMETIERE

Le cimetière communal est un des lieux les plus précieux de notre Commune et nous voulons tous y porter une attention toute particulière. Consciente de la difficulté pour réaliser l'entretien des parties communes, la municipalité a décidé de passer une convention avec une entreprise spécialisée. Il nous en coûtera 3 894 €/an avec, bien entendu une obligation de résultat.

Cependant, la Commune ne peut assurer à elle seule la propreté du cimetière. Les familles ont un rôle important à jouer pour que la dignité du lieu soit assurée (nettoyage des tombes et des caveaux, enlèvement des fleurs fanées, etc ...)

LE CIMETIERE NOUS CONCERNE TOUS.

LA VIE DE L'ECOLE ET LE SIRP



L'année scolaire 2022 s'est terminée par un voyage au parc d'attraction du Puy du Fou pour les enfants de l'école de Ruch.

Un départ matinal dans la joie et la bonne humeur. Tous les enfants étaient au rendez-vous pour 48h de festivité et de découverte

Rentrée 2022/2023

Enfin une rentrée scolaire sans Covid mais la vigilance reste de mise. L'effectif de cette rentrée est de 68 élèves pour l'école de Ruch et 63 pour Blasimon.

Cantine et périscolaire

La hausse des coûts de l'alimentation et de l'énergie touche aussi la restauration scolaire, une augmentation surtout supportée par le SIRP et les mairies. Dans ce contexte d'inflation, l'augmentation des tarifs est inévitable.

Pour information et par comparaison, selon le chiffre de l'association des maires de France, les tarifs des repas devraient augmenter entre 5 et 10% pour l'année 2022/2023 pour l'ensemble des établissements français. Nous avons voulu que ceux-ci soient le moins douloureux pour les familles avec une hausse de 3,5%.

Loi Egalim2

Le vote de la loi Egalim2 (octobre 2021) impose aux restaurants de collectivité d'atteindre une consommation de 20% de produits bio et de choisir des produits locaux, durables et de qualité pour vos enfants.

Accompagnés par Interbio (Association Interprofessionnelle bio régionale), nous réfléchissons à l'achat de produits bio en plus grande quantité pour nos cantines. Nous cherchons à faire évoluer nos pratiques afin de se mettre en conformité avec la loi.

Restons modestes et mesurés cette année. Nous n'atteindrons, peut-être, pas les 20% exigés. Pour 2023, l'objectif que s'est fixé la commune et d'avoir 10% de produits bio et, peut-être, l'espoir de faire mieux.

Notre intention est tout d'abord, **de contribuer « au bien manger » pour vos enfants.**



Nos associations tiennent une place importante dans la commune. Elles contribuent à son dynamisme et participent à l'animation de la vie locale. Nous comptons à ce jour 8 associations. La municipalité subventionne l'ensemble des associations pour un montant de 7 709€ par an.

Notre bulletin municipal de décembre, souhaitait leur rendre hommage.

Honneur aux nouveaux et au changement



Pour cette rentrée 2022, Arabesque a fait peau neuve.

Nouveau bureau, nouveau logo, nouvelle organisation et de nouveaux projets...Après l'annonce en juillet de la démission du bureau, un appel aux volontaires a été fait.

Début août le nouveau bureau était créé :

Liliane MARIAU, présidente, Laurie BARDE, vice-présidente, Laetitia DELLIER, secrétaire, Cécile DOUARD, trésorière, Christelle OLIVIER, vice-trésorière, se lançaient dans l'aventure Arabesque

Et en octobre, suite à l'assemblée générale, Elodie GABOURIAUD a rejoint notre équipe en tant que vice-secrétaire.

La reprise fut mouvementée mais notre équipe motivée n'a pas baissé les bras.

Du côté des cours, Sarah est toujours présente pour les cours de Fitness dynamique et Gym douce le lundi soir.

Deux nouvelles professeures ont rejoint l'association : Charline pour les cours de Modern jazz, dès 4 ans, le mardi soir et le mercredi matin et Stéphanie pour les cours de Danses urbaines sur 2 niveaux le vendredi soir.

Pour les évènements, nous avons déjà organisé ou prévu :

- Le 10 octobre 2022 à 20h30, notre Assemblée Générale annuelle.
- Le 26 novembre 2022 à 20h, un loto à la salle des fêtes de Ruch.
- Le 3 décembre 2022, notre participation au Téléthon avec le club d'aéromodélisme de Blasimon.
- Le 10 décembre à 14h30, notre spectacle/goûter de Noël.

LES ASSOCIATIONS



- Le 4 février 2023 auront lieu deux mini-stages de Salsa de 2 heures chacun.
- En mars 2023, avec la mairie de Ruch, participation à Amis FSH.
- Le 24 juin 2023 à 20h, notre gala de fin d'année.

Contact:

- Par téléphone : Laurie Barde – Présidente par Interim – *Nouvelle de dernière minute la présidente s'est retirée de l'association remplacée par Laurie BARDE*
Laetitia Dellier – secrétaire: 06 79 65 55 00
- Par mail : arabesque.ruch@gmail.com
- Sur Facebook: Arabesque Ruch
- Par courrier : Mairie de Ruch – 14 rue Théo Turrier – 33350 RUCH

LES PARENTS MENENT LA BARQUE



L'association « les parents mènent la barque » remplace « les papas des écoles ». Nous avons pris nos fonctions en avril 2022 et avons déjà réalisé et participé à quelques événements :



- Commande Madeleine Bijou (opération reconduite en 2023)
- Opération chocolats
- participation à la fête locale avec jeux sur le stade (structure confable, jeux en bois et stand sucré)
- Tenu d'une buvette au Marché de Blasimon
- Organisation d'un vide ta chambre

Nous avons également préparé une auberge espagnole avec les maitresses des deux écoles où échange et convivialité étaient à l'honneur.

L'APE a pour but de récolter des fonds et d'aider les écoles dans leurs différents projets, mais aussi que les familles se retrouvent et tissent des liens.

Pour l'année 2023, afin de dynamiser les villages qui nous entourent d'autres événements sont prévus :

- 26 février : Carnaval des écoles à Mauriac
- 12 mai : Loto des écoles à Ruch
- 16 juin : Fête des écoles à Blasimon
- 19 novembre : Vide ta chambre à Blasimon

Toutes les personnes voulant nous aider sont les bienvenues !!

Vous pouvez nous joindre par mail : lesparentsmenentlabarque@gmail.com

- Présidente : Magaly Combret Marsan : 06 60 94 60 69
- Secrétaire : Margot Durieux : 06 83 96 40 83 – Trésorière : Marie Olivier : 07 67 85 67 01

LES ABEILLES RUCHELAISES



Qui sommes-nous ?



**Une association à but non lucratif « Loi 1901 » créée à Ruch en mai 1979 sous le nom « Les Abeilles de Ruch »
Son siège social est situé à la Mairie de Ruch
et Monsieur le Maire est Président d'Honneur**

Elle est ouverte aux personnes, retraitées ou non, à leurs conjoints plus jeunes, aux personnes handicapées, et à toutes autres personnes quel que soit leur âge, qui souhaitent se retrouver pour des moments de partage, de loisirs, de solidarité, de culture et qui contribuent à la mise en œuvre d'activités spécifiques (marche, jeux de cartes, atelier créatif, etc...) au sein de l'association.

Son action est fondée sur une éthique d'utilité, de responsabilité, et de solidarité. Elle récusé toute appartenance politique, religieuse, ou syndicale. Elle adhère aux valeurs ainsi qu'à la charte de la Fédération « Générations Mouvement » Départementale et Nationale.

Elle a pour but : de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres, d'organiser et de coordonner des activités et des manifestations de loisirs, de prévoir des déplacements et voyages pour ses membres et autres personnes, de participer à l'animation de la vie communale, de soutenir ou relayer les positions de Générations Mouvements en faveur de ses membres. Sa durée est illimitée.

Elle fonctionne selon :

-ses statuts, le récépissé annuel délivré par la Sous-Préfecture de Langon après déclaration du nouveau bureau/comité d'administration au terme de l'Assemblée Générale de début d'année, son règlement intérieur, sa charte du bureau et de l'adhérent

Elle délivre, chaque début d'année, ses rapports d'activités et financiers à la Mairie de Ruch accompagnés du procès-verbal de l'Assemblée Générale mentionnant la composition du nouveau bureau/ca

Au fil des années, plusieurs équipes se sont succédé pour apporter leur bénévolat pour un fonctionnement optimal de cette belle association

Un grand merci admiratif leur est adressé car elles ont parfaitement contribué à cette belle longévité de l'association

En poste depuis début 2018, Joëlle Leboucher, se réjouit d'avoir été Présidente. Elle a assuré ses fonctions avec beaucoup de plaisir, de disponibilité et de respect en faisant de belles rencontres qui ont abouti sur de sincères liens d'amitié

C'est avec un profond regret qu'elle est amenée à démissionner pour raisons personnelles. A cette annonce, l'ensemble du bureau : Vice-Présidente, Secrétaire, Secrétaire Adjointe, Trésorier, Trésorier Adjoint et quelques membres actifs ont décidé de mettre un terme à leur engagement.

Les Abeilles Ruchelaises



(suite....)



de l'équipe démissionnaire assurera le programme de l'association

jusqu'au 31 décembre 2022.



L'équipe entière bureau/CA 2022, ci-dessus, composée de 13 membres, s'est constamment mobilisée pour proposer aux 101 adhérents des rencontres, des activités, des sorties... diverses et variées, pour organiser des manifestations « ouvertes à tous » (repas, lotos, concours de belote, vide greniers, spectacles...) et participer activement à la vie locale de la commune de Ruch.

Elle remercie les adhérents pour leur régulière participation aux activités proposées et pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Elle remercie également la Municipalité pour l'aide apportée notamment pour la subvention versée chaque année, pour la mise à disposition gratuitement de la salle polyvalente et celle des associations ainsi que pour l'attribution d'un local pour stockage du matériel et des fournitures appartenant aux Abeilles.

Une Assemblée Générale a eu lieu le 04 novembre dernier au cours de laquelle il a été précisé que, malgré les différents messages passés sur les réseaux sociaux de la commune de Ruch et l'appel à candidatures formulé sur la convocation de l'AG, aucune personne ne s'était proposée pour reprendre les rênes de l'association.

Aucun volontaire ne s'est dévoilé lors de l'AG ni avant la rédaction de cet article. Une nouvelle AG se déroulera en janvier prochain au cours de laquelle les rapports financiers arrêtés au 31 décembre 2022 seront présentés.

D'ici là, nous ne pouvons qu'espérer que quelqu'un se manifeste afin que l'association « Les Abeilles Ruchelaises » entame sa 43^{ème} année d'existence pour continuer à apporter plaisir et bien-être à ses adhérents et à dynamiser Ruch.

S'il n'y a pas de repreneur, l'association sera « mise en sommeil » durant une période qui sera définie.



Répondez à cet
demandes de renseignements et pour remettre tout ce qui appartient à l'association.

La Présidente actuelle est à disposition pour répondre à toutes vos

Contact : joelle.leboucher@orange.fr 06 62 74 04 39

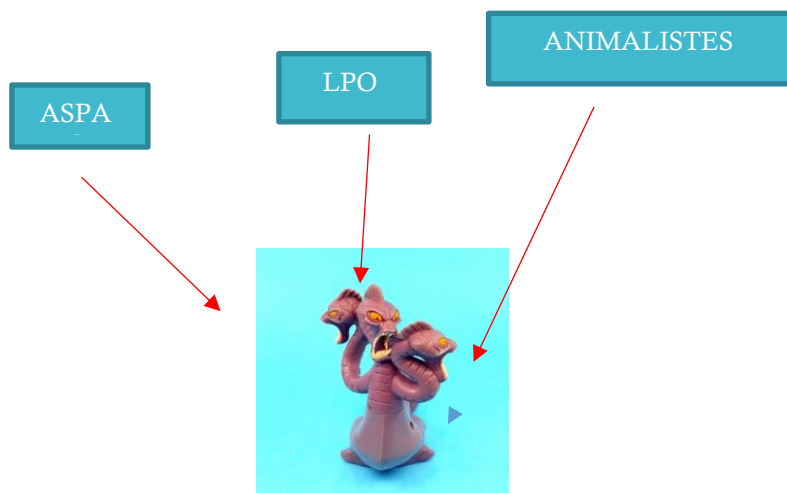
ACCA DE RUCH



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE RUCH



L'HYDRE



Septembre d'ouverture,
 Ce nouvel épisode est d'un mauvais augure
 L'hydre née d'une évolution urbaine hallucinée
 Souffle un parfum singulier
 Si nature souffre déjà d'un climat changeant
 Assez de vos préceptes inconvenants
 Les propos flageolants des têtes de l'hydre bousculent les usages ruraux établis
 De ces discours puérils, l'environnement naturel notre cocon vital, en pâtis,
 Nous, Nemrod ruraux, ne voulons pas ajouter à la pollution des conflits existants,
 Celles de combats chimériques, malséants
 Ce n'est pas dans la dispute d'un héritage naturel
 Que nous rimerons, l'essentiel

Après ces quelques propos musicaux, passons aux choses concrètes, en nous remettant de ce pénible virus, qui a bousculé toutes nos activités associatives.

Malgré l'avance de la végétation de printemps nous avons pu dénicher quelques couvées de reliefs en provenance de quelques vidanges clandestines, ou de détritits, prenant notre nature pour une déchèterie soit environ 1000kg de fatras.

Le climat capricieux de la fin juin nous a contraint d'installer nos agapes dans la salle des fêtes. Nous avons eu le souci de ne pas trop bousculer le bon déroulement de ces ripailles, en assurant la qualité des provendes. Il semble que le résultat a été à la hauteur de nos efforts et des grandes compétences de nos maitres rôtisseurs.

Enfin, si nous parlions chasse, il paraîtrait que l'action des tirs sélectifs sur les chevreuils au printemps et en été, ont temporisé le manque de jus des Vitis viniferas.

Voilà maintenant que les sangliers locaux ont fait des coquinerie outre mesure les populations de plus en plus nombreuses multiplient les dégâts aux cultures. Notre tableau de chasse sera certainement plus conséquent que la campagne passée. Actuellement, la palombe qui vient de passer continue sa migration en appuyant plus à l'Ouest son plan de vol depuis la Finlande, Biélorussie et Ukraine obligent.

Toutefois, le nombre d'oiseaux reste conséquent. Cependant, un vent mal orienté, empêche les colombidés de répondre favorablement aux sollicitations des pigeons appelants.

Nos autres petits gibiers, se portent bien, les faisans se cantonnent dans la réserve ou ils trouvent refuge et nourriture, les lièvres se défoulent sur les plateaux et s'abritent en lisière des vallons.



Après avoir gratifié les propriétaires non chasseurs, d'une part de grand gibier, la nouvelle année reprendra son cours avec nos manifestations renouvelées.

Aussi, c'est avec beaucoup de chaleur que nous adressons à tous les Ruchelais et à nos membres associés, nos vœux les plus chers et une belle année 2023, débarrassée de toutes les scories que sont les conflits et autres virus malins et maladies pernicieuses.

Notre histoire

L'ACCA de RUCH est régie par la Loi de 1901 et est soumise à celle relative aux ACCA. Elle a été créée en septembre 1979 sous ce statut précité. Cette association compte 50 adhérents plus 25 membres chasseurs de grand gibier.

Nous avons une réserve de chasse et de faune sauvage d'une superficie de 115 ha conformément à l'article L422.23 du Code de l'environnement. Sur le reste de la commune, la somme des territoires en opposition (20ha d'un seul tenant) représente une superficie environ 250ha.

L'association dispose d'un local fourni par la Commune où chaque chasseur peut venir s'informer sur les dispositions relatives à la chasse. Cet espace sert aussi de point de rendez-vous pour les chasseurs de grands gibiers et de rencontre pour tous les chasseurs adhérents.

L'ACCA est gérée par un conseil d'administration qui, après avoir entendu les chasseurs lors de l'assemblée générale et de la réunion de pré saison, prend les décisions en matière de lâcher de gibiers et d'ouverture de chasse pour certaines espèces ainsi que pour toute action ou projet de sa compétence.

Concernant la chasse du chevreuil, nous ouvrons notre territoire à des tirs sélectifs sur brocards en période estivale. Les chasseurs pratiquent une chasse à l'approche où à l'affût sur ces animaux et les prélèvent à l'arc ou à la carabine.

Ce même territoire, dispose de 6 palombières au posé et fonctionnent de début octobre à mi-novembre.

Nous avons créé en 2009 des haies nécessaires à garantir la biodiversité de notre territoire. Ces projets se sont réalisés en collaboration avec les propriétaires concernés.

Disposant d'un territoire dont nous ne sommes pas propriétaire, nous offrons à ceux qui ne pratiquent pas la chasse, une pièce de gibier (chevreuil ou sanglier) par an. Enfin, pour partager notre culture et faire goûter à ceux qui le désirent du gibier, nous organisons un banquet de chasse une fois par an.

En conclusion, notre souci est de pratiquer notre loisir en parfaite harmonie avec les propriétaires fonciers et les habitants en insistant fortement sur un respect rigoureux des règles de sécurité, de courtoisie qui sont primordiales et de partager notre passion avec la communication à toutes et à tous de notre art de vivre.

LE CLUB INFORMATIQUE

Créé en 2001, par Jean-Raymond Moze, le club informatique a vu ses adhérents augmenter et évoluer tout au long des années. A la rentrée, le bureau a été voté, avec Jean-Raymond au poste de président, Ginette Petit, secrétaire et Odette Estribeau, trésorière. Pierre Dellier qui nous a rejoint en 2013, donne de son temps et partage avec nous ses connaissances en informatique. Nous comptons actuellement 10 membres qui suivent les cours les lundis et jeudis de 17h à 18h, hors vacances scolaires.

Le club informatique sera également présent :

- Le samedi 3 décembre 2022 pour le Téléthon avec le club d'aéromodélisme de Blasimon et au printemps 2023, avec la mairie de Ruch, pour participer à Amis FSH. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter : Par mail informatique.ruch@free.fr - Par téléphone : 06 61 19 49 60

LE PETIT FESTIVAL

L'équipe du « Collectif LPF » de Ruch vous présente les 3 dates évènements qui rythmeront l'année 2023.



Nous ouvrirons les festivités dès **le samedi 21 janvier** lors d'une « soirée concert » **ouverte à tous** en remerciement aux différents sponsors et soutiens reçus en 2022.

Le samedi 13 mai 2023 réservez vos places pour le « mini festival » sous la forme d'un repas concert.

Et enfin, nous sommes fiers de vous annoncer que l'édition 2023 du « Petit Festival » (3^{ème} du nom) aura lieu **le samedi 8 juillet**

LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes, plus connu sous le nom de Lou Festayres et sous nos couleurs bleu et blanc, est une association remplie de jeunesse et de dynamisme.

Celui-ci est composé : de 3 co-présidents (Michel Marsan/Fabrice Mourlanne/Hugues Pasqualini)
De 2 secrétaires (Jimmy Bertin/Antoine Bonvoisin)
De 2 trésoriers (Nele Werner/Clément Bourgade)

Et de nombreux membres tous plus actifs les uns que les autres

Les 23/24 et 25 juillet 2022 nous avons fait notre traditionnelle fête locale, qui fût un succès dans sa globalité.

Nous n'avons pas pu tirer le feu d'artifice du dimanche soir, suite à un arrêté préfectoral dont tous avaient pris connaissance. Une nouvelle programmation de celui-ci sera faite au cours d'une future manifestation d'ici le printemps prochain (date non communiquée).

Malheureusement, cet été une tragédie nous a fait perdre un membre, un copain, un ami, un frère Festayres. Wilfried, tu resteras à jamais un FESTAYRE parmi les FESTAYRES que nous sommes

LOU FESTAYRES se réunit très prochainement afin de planifier les futures manifestations où l'on pourra TOUS se retrouver dans la bonne humeur qui nous reflète. Notez d'ores et déjà dans vos agendas que la **fête locale 2023 sera les 22/23 et 24 juillet.**

Le comité tient à remercier Mr le maire, Raymond Viandon et son conseil, pour le soutien qu'ils nous apportent et pour ce nouveau QG mis à disposition (que nous allons aménager comme il se doit).

LOU FESTAYRES souhaite de très bonnes fêtes à tout le monde, et vous dit à 2023 pour de nouveaux moments de convivialité à partager.

DE L'UNION SPORTIVE RUCHELAISE... A L'ASSOCIATION SPORTIVE COTEAUX DE DORDOGNE



Le club de l'US Ruch fait partie des toutes premières associations de Ruch. A l'époque, les rencontres se déroulaient très localement. Les matchs étaient durs avec quelques pugilats. Les joueurs défendaient leur commune. C'était des querelles de clocher.

Les footballeurs de l'US Ruch ont d'abord évolué sur le stade "Passereau" puis ont immigré au stade "La Haye" pour enfin jouer sur le stade actuel "stade Bonvoisin".

Une petite histoire : en 1986, lors de l'assemblée générale du district une tombola a été organisée pour récompenser un club de Gironde. Ruch est sorti des urnes et c'est Daniel Galina dit "Kanou" qui est donc parti au Mexique et qui a assisté à deux matchs de la coupe du monde de football.

Une autre anecdote : en 1988, à Port Sainte Marie, c'est le dernier match de la saison, l'US Ruch est sauvé et peu importe le résultat. Il est donc décidé de tirer les numéros de maillots au hasard et chaque joueur jouera en fonction du chiffre obtenu et non à sa place habituelle dans l'équipe. Cette proposition fut mal acceptée par certains mais fut appliquée sur le terrain. Malgré cela l'US Ruch gagne le match.



Vainqueur à Coutras (1-2), Ruch tentera la passe de deux face aux redoutables Cameyracais. Debouts (de gauche à droite), Renaud Bonvoisin, Christophe Biasi, Richard Vanrenterghem, Raba Bakri, Alain Lacouture, Claude Bonvoisin, Michel Marsan; (accroupis) Bruno Barde, Jean-Claude Combret, Fabrice Lunardelli, Benoît Guionneau, Pascal Carcy, Laurent Destrieux (Photo Alain Dané; « Sud-Ouest »).

En 2004, Saint Pey de Castets, Rauzan et Ruch se rapprochent pour former le Football Club Vallée de

Gamage. Cette fusion est devenue nécessaire car, seuls, les trois clubs ne pouvaient plus convenablement exister. (manque de joueurs pour former des équipes complètes et de dirigeants). Durant la période Vallée de Gamage, une entente avec Mouliets Côtes de Castillon est devenue obligatoire pour l'école de football (U6 à U18) afin d'avoir des équipes dans chaque catégorie et de participer aux divers championnats de jeunes. Les séniors, quant à eux, évoluaient dans leur club respectif.



En 2015, toutes les équipes des deux clubs (Mouliets, Côtes de Castillon et Vallée de Gamage) ont fusionné pour créer le club AS Coteaux de Dordogne tel qu'il est de nos jours. Après une période Covid très pénalisable (perte d'environ 100 licenciés de moins de 18 ans), le club est reparti avec comme objectif de reconstituer toutes les équipes de l'école de football et en particulier les U6 à U9 qui sont le réservoir à venir.

Revue des effectifs pour la saison 2022/2023

Une équipe Séniors A en championnat District 2 ;
Une équipe Séniors B en championnat District 3 ; Une équipe Loisir en foot détente ; Un groupe U 14 ; Un groupe U 13 ; Un groupe U 11 ; Deux groupes de petits (U6/U7 et U8/U9)

Des tournois de football jeunes seront préparés et programmés pour mai et juin 2023


Estelle Lagarde

PORTRAIT D'ELUS

Je suis née à Joigny en Bourgogne, le 2 août 1970. Je suis l'heureuse maman de 4 enfants. J'ai vécu dix ans à Libourne, puis huit ans à Saint-Pey de Castets avec mes parents.

Mon parcours professionnel débute en septembre 1988 où durant dix années je travaille à la Bordelaise de Lunetterie à Libourne.

En 1998, je décide de faire une pause pour m'occuper de mes trois enfants nés d'une première union. Je reprends une activité dans l'optique en 2008 à Castillon et aujourd'hui je travaille à l'Optique Quilain depuis plus de huit ans.

J'arrive à Ruch en juin 2011 avec mon mari Sébastien, commune qui nous est chère car c'est ici que notre histoire a débuté en 2007. Ruch symbolise donc le début de notre histoire qui se concrétisera par un mariage en 2021.

L'entrée à l'école en 2013 de notre fille nous a permis de faire de belles rencontres.

En mars 2020, je rejoins la nouvelle équipe du conseil municipal et fais partie de plusieurs commissions dans lesquelles j'essaie de m'investir le plus possible.

Pour finir, depuis l'année dernière, j'adhère au collectif du « LPF » Le Petit Festival, une association dynamique, festive et pleine de projets...


David Belin

Une bio en accéléré !

Naissance en 1967 à Lille, capitale du Nord, Je suis un Chti !

Départ dans le grand sud à 5 ans à Aix en Provence. Je deviens aixois d'adoption... Puis, à l'âge adulte Paris, je suis un provincial qui y termine ses études.

Ensuite je pars pour Londres dans l'hôtellerie. Je deviens un français expatrié. A nouveau Paris et encore Londres et encore Paris dans le secteur bancaire. Enfin, un jour, je décide de poser mes valises pour un changement de vie complet à Ruch, j'y suis accueilli, adopté. Je mets en place une activité touristique de gîte et de chambres d'hôtes. L'endroit est merveilleux, c'est l'ancienne salle des fêtes du village et la maison natale de Raymond, notre maire. Tout un symbole...

Je suis heureux que le monde extérieur découvre notre province. Je suis aussi passionné par les voyages, les nouvelles cultures et j'adore cuisiner.

En mars 2020, j'intègre le Conseil Municipal et depuis peu le club des Abeilles (pas d'âge minimum pour s'inscrire). Je découvre la vie du village, c'est passionnant.

Je remercie les Ruchelais pour leur confiance et leur accueil.

L'ORIGINE DES LIEUX-DITS

L'histoire des lieux dits c'est celle des terroirs de la France paysanne depuis le Haut Moyen Age et bien au-delà.

C'est aussi l'histoire des langages locaux, des patois appartenant à chacune des petites localités qui se sont construites grâce au labeur acharné des paysans durant des siècles. A Ruch, Hourtigues et Boudingue en sont les illustrations.

HOURTIGUES :



Altération linguistique d'Artigues, qui signifie, défrichements de terres entrepris entre le 10ème et 13ème siècle par les moines des abbayes. C'est le cas de **Hourtigues**, **Ortique** à l'époque qui, en compagnie de **Pétras et la Broue**, étaient des métairies ou borderies appartenant au château de Brugnac

BOUDINGUE :



Est issu de l'Occitan « bodigar » ou « bosigar », signifie également terre défrichée ce qui induit que ces dénominations sont toutes reliées au travail de la terre.

Chaque terroir avait donc leur patois qui a perduré jusqu'au 19ème siècle époque à laquelle les lois instaurant l'école laïque gratuite et obligatoire a rendu primordial l'emploi du français pour tous.

Ces deux lieux dits étaient assujettis à l'Abbaye de LA SAUVE MAJEURE, dont dépendaient BRUGNAC pour HOURTIGUES et le Prieuré de RUCH pour BOUDINGUES.

Un grand merci aux Ruchelais qui ont bien voulu accorder attention à ces quelques propos « Mercès » en Occitan

Sources : Guyenne Militaire Leo DROUYN ; Toponymie Gasconne Bénédicte et Jean Jacques FENIE

L'AUTOMNE

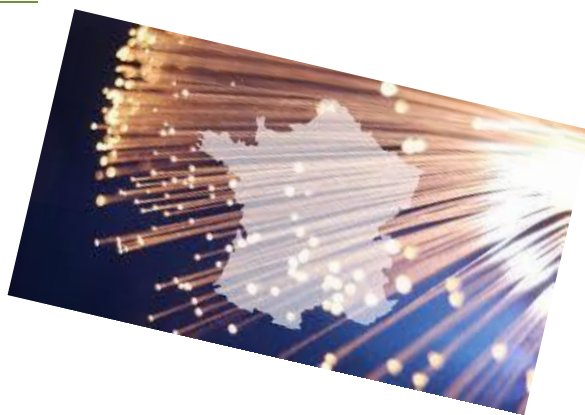
Écoutons Théophile Gauthier et ses quelques vers mélancoliques qui célèbrent l'automne :

Voici ses regrets.

*« Déjà plus d'une feuille sèche parsème les gazons jaunis
Soir et matin la brise est fraîche,
Helas ! les beaux jours sont finis. ! »*

Oui, la végétation s'arrête. Elle meurt mais les générations nouvelles se succèdent et l'automne est délicieux car il est promesse de printemps à venir

LA FIBRE OPTIQUE



**Nous ne l'avons pas encore et elle nous manque beaucoup.
Nous l'attendons avec impatience.**

**La fibre optique sera déployée dans notre Commune entre le
2ème semestre 2023 et début 2025.**

Le programme concernant la Communauté de Communes Castillon/Pujols a commencé et environ 50 % de celui-ci est réalisé. En ce qui concerne Ruch, 318 raccordements sont à construire. L'essentiel sera réalisé en aérien, soit sur des poteaux existants, soit sur des poteaux neufs. Nous veillerons à ce que l'enfouissement soit privilégié, notamment dans le bourg.

Pour toute information : <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Une nouvelle gouvernance à la COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTILLON/PUJOLS

Suite à la démission de Gérard César, Maire de Rauzan et Président de la Communauté de Communes de tous ses mandats, une nouvelle gouvernance a été mise en place le 9 novembre.

C'est désormais Jacques Breillat, Maire de Castillon la Bataille et Conseiller Départemental, qui préside la structure de 31 Communes. 9 Vice-Présidents et 2 Conseillers délégués l'épauleront.

Rappelons les compétences exercées par la CDC :

- *Aménagement de l'espace (Schéma de cohérence territoriale et document d'urbanisme * Carte Communale, PLU, PLUI)
- * Développement Economique
- * Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- * Aire d'Accueil des Gens du Voyage
- * Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (confiée à l'USTOM)
- * pour les compétences obligatoires Petite enfance, enfance, jeunesse – Logement (OPAH notamment)
- * Action sociale – Maison des Services au Public (France Services)
- * Politique de la Ville
- * Environnement
- * Equipements Culturels et Sportifs d'intérêt communautaire pour les compétences supplémentaires.



LA CHARTE DES AINES - *Les travaux se poursuivent et se concrétisent....*

Les réunions se sont enchaînées au cours de ce 2^{ème} semestre aussi, en cette fin d'année, les actualités de la Charte des Solidarités avec les Aînés sont riches.

Dans l'Echo ruchelais du mois de juin, nous vous indiquions que 2 nouveaux travaux étaient en cours :

- l'élaboration d'un guide destiné aux seniors et leur famille : « bien vieillir sur la CDC de Castillon/Pujols »
- la mise en place « d'un temps fort » regroupant plusieurs thèmes.

Des réflexions menées entre les animatrices de la Charte, les élus et les partenaires ont permis d'élaborer un guide complet en informations en le rendant très explicite et à la portée de tous. Après plusieurs retouches et relectures, ce guide est prêt et a été imprimé.

Au fil des réunions, des propositions ont été faites dans le but de construire un temps fort à proposer aux seniors des 31 communes de la CDC. Ce temps fort a été bien pensé et bien préparé. Il porte le nom de « Fête Escale » et il s'est déroulé avec un programme divers et chargé mercredi 14 décembre après-midi.

Les partenaires du réseau de la Charte se sont mobilisés afin de communiquer sur tout le territoire.

Des supports papiers, tracts et affiches, pour cet événement "Fête Escale", ont été adressés dans les différentes communes de la CDC pour distribution ou diffusion par le biais de leur réseau, site internet ou tout autre support numérique.

Les seniors avaient rendez-vous à partir de 13h30 à la salle des fêtes de St Magne de Castillon où un accueil chaleureux leur a été réservé.

A 14h, la Chorale « Au fil de l'eau » de Cabara a proposé durant 1h un temps festif avec un récital composé de chants de Noël et de variété Française. Le public a été enchanté.

De 15h à 18h, des stands d'informations et ateliers ludiques (vivre à domicile, accès aux droits, mobilité, yoga du rire, numérique, habitat...) ont permis échanges et communication.

L'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) a notamment proposé un atelier découverte « Yoga du rire » qui a beaucoup plu aux participants. Il leur a permis de renouer avec optimisme, bonne humeur et dynamisme nécessaires à notre quotidien.

Une pause gourmande (dégustation de chocolat, gâteaux, vin chaud ...) était à disposition et certaines personnes ont pu se retrouver en toute convivialité dans le coin détente proposé par la Médiathèque de Branne.

Chaque participant, à cette 1^{ère} édition « Fête Escale » est reparti avec un exemplaire du guide « ressources » qui est également disponible en Mairie.

Une nouvelle escale sera proposée au printemps 2023 permettant d'offrir aux seniors de la CDC Castillon Pujols « un moment pour eux » !

Le réseau « visiteurs bénévoles » qui a été constitué au printemps dans le but de limiter les situations d'isolement social fonctionne très bien sur la CDC.

Nous vous rappelons que sur Ruch, Martine Destrieux se tient à votre disposition pour une rencontre à votre domicile si votre isolement devient trop pesant. Elle se fera un plaisir de vous répondre au 06 12 65 31 79 et sur martine.destrieux@bbox.fr

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022



Devant une assistance nombreuse de Ruchelaises et Ruchelais et des élus municipaux, le Maire a lu le message commun de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées chargée des anciens combattants et de la mémoire et a déposé une gerbe tricolore au pied du monument aux morts

Le Maire a rappelé que 1,4 million de soldats ont été tués lors des terribles combats qui se sont déroulés sur tous les fronts en Europe. Il a redit, comme chaque année, que 36 jeunes Ruchelais sont tombés sous les bombes ou les balles ennemies. Ils étaient partis pendant l'été 1914 pensant revenir très vite comme on le leur avait dit.

Hélas, frappés par cette boucherie que fut la guerre 14/18, ils laissèrent 36 familles désemparées. Une pensée particulière a été adressée à toutes ces femmes qui ont dû assumer les travaux des hommes et les charges familiales pendant toutes ces années.

Toujours, souvenons-nous !

TRADITIONNEL REPAS DES SENIORS DU 11 NOVEMBRE

Chaque année, la Municipalité convient les Ruchelaises et Ruchelais à participer au traditionnel repas des Séniors qui suit la cérémonie de commémoration du 11 novembre. En 2022, ce repas était offert aux Séniors à partir de 63 ans et, comme de coutume, il était servi dans la salle polyvalente à partir de 12h.



C'est dans une chaleureuse décoration automnale que les participants invités et ceux venus se joindre à eux en s'acquittant du tarif précisé dans le courrier diffusé pour cet événement, ont été accueillis.

Le traiteur Rousseau a ravi les papilles avec un copieux menu aux saveurs gustatives.

L'animateur Eric Nadeau a proposé une prestation vocale et transformiste de qualité et de pur bonheur en apportant plaisir, émotions et rires à tous les convives.



Il s'est déguisé en Elvis Presley offrant un medley de son répertoire et en enchaînant sur celui du Luis Mariano... surprenant mais réussi !!!

Il a ensuite interprété des succès de Florent Pagny, de Carlos, de Johnny et de Régine tout en déambulant dans la salle avec costumes et gestuelle appropriés.



Les danseurs ont pu se régaler sur la piste sur des airs connus et festifs sur lesquels il chantait en direct.

L'an prochain, venez nombreux... Votre Municipalité souhaite que continue cette manifestation avec cette belle convivialité qui a régné encore en cette année 2022.

VŒUX 2022

Après le report et les annulations des vœux 2021 et 2022,

la municipalité est heureuse de vous convier à sa traditionnelle soirée des vœux qui aura lieu le :

14 janvier 2023 à 19h

Salle Polyvalente



Nous vous attendons nombreux

A très bientôt



LA SECHERESSE Catastrophe naturelle

La sécheresse que nous avons subie cette année 2022 a pu provoquer des désordres structurels sur les bâtiments privés.

La Commune a demandé à être reconnue Commune sinistrée à ce titre-là dès cette fin d'année.

Toutes les personnes qui ont constaté des lézardes, fissures et déformations de leurs bâtiments sont invitées à le déclarer en Mairie par simple lettre éventuellement assortie de photos au **plus tard le 31 décembre 2022.**

RESTAURANT LE GRILLADOU

Notre village va retrouver au printemps prochain, l'un de ses commerces de proximité, **Le Grilladou** : nouvelle propriétaire, nouveau look et nouveau nom. Vous en saurez plus dans les prochains mois. Soyez patients nous allons pouvoir nous retrouver autour d'un bon plat et d'un verre dès les beaux jours



LES MAISONS ILLUMINEES

En 2021, votre municipalité a proposé de participer au concours de maisons illuminées.

Cette initiative a connu un beau succès.

Pour 2022, nous reconduisons cette opération.

Le conseil municipal est, bien entendu, conscient de la crise énergétique et vous laisse le choix de décorer et d'illuminer vos habitations. Le but de cette opération et de conserver la féerie et la magie de Noël dans notre commune.

Les participants seront récompensés lors de la cérémonie des vœux le 14 janvier 2023.



ETAT CIVIL

❖ Naissances:

- ❖ GRELAUD Juliette Pilar 11/06/2022 (Libourne)
- ❖ COMBRET Paul Michel Yves 19/07/2022 (Libourne)

❖ Décès:

- ❖ DELLAC Gisèle Renée 06/09/2022 (Ruch)
- ❖ BOURGADE Wilfried 07/09/2022 (Mouliets et Villemartin)
- ❖ ARLOT Raymonde épouse COMBRET 05/10/2022 (Libourne)
- ❖ COMBRET veuve VIROULEAUD 09/10/2022 (Libourne)

RAPPEL.... RAPPEL..... RENTREZ VOS POUBELLES.....

Pour rappel, les poubelles (jaunes et vertes) doivent être rentrées entre chaque collecte et ne doivent pas être stockées sur le domaine public.

Merci de votre compréhension.



Mon premier est une plante que l'on cueille souvent à **Noël**, mon deuxième est un préfixe qui indique une répétition, mon troisième veut dire « pays » en allemand,

Gui Re Land (Guirlande)

Mairie

14 rue Théo Turrier – 33350 RUCH
Téléphone : 05 57 40 54 36
Courriel : mairie.de.ruch@orange.fr
www.ruch.fr

Bonne lecture – La commission communication

Prochaine parution juin 2023